



Tout par le Peuple

# L'ÉTOILE

DE LYON

JOURNAL QUOTIDIEN RÉPUBLICAIN SOCIALISTE  
Absolument Indépendant



Tout pour l'Égalité

### ABONNEMENTS

	TROIS MOIS	SIX MOIS	UN AN
Rhône et Départements limitrophes.	5 »	10 »	18 »
Autres Départements	6 »	11 »	20 »

Adresser lettres et mandats à M. le Directeur de l'Étoile  
On s'abonne sans frais à l'Étoile dans tous les bureaux de poste

### DIRECTION, RÉDACTION & ADMINISTRATION

LYON - Rue Lanterne, 25 - LYON

Téléphone : 34-77 --- Adresse Télégraphique : ÉTOILE-LYON

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS SERONT RENDUS SUR DEMANDE

### ANNONCES

Annouces, 4 <sup>e</sup> page, la ligne	0 30	Faits divers, . . . . . la ligne	1 »
Réclames, 3 <sup>e</sup> page, —	0 50	Fin chronique . . . . .	2 »
Petites Annonces. . . . .		0 50 les trois lignes	

Les Annonces et Réclames sont reçues aux Bureaux du Journal et dans toutes les Agences de Publicité

## BON-PRIMES N° 3

## LA JOURNÉE D'HIER

Le Ministre de l'Instruction publique s'est rendu à Lille à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de la fondation de l'Union française de la Jeunesse.

M. Saurès a fait, à Nantes, une conférence publique et a prononcé un discours sur le conflit franco-allemand.

La situation ne s'améliore pas en Russie. On prévoit l'extension à tous les ports de la révolte des équipages.

La question du Maroc est sur le point d'être tranchée entre la France et l'Allemagne.

La conférence internationale aura lieu dans quelques mois.

## LE CHOMAGE ET LA MUTUALITÉ

Les chômeurs dont le travailleur peut souffrir sont de diverses natures et il convient tout d'abord, si l'on veut éviter les pires confusions, de les classer en deux groupes bien distincts : d'une part le chômage causé par l'invalidité, temporaire ou permanente, par l'incapacité physique que produit chez l'ouvrier la maladie, l'accident ou la vieillesse ; d'autre part le chômage proprement dit, le chômage professionnel, résultant de causes économiques — c'est de ce dernier que nous nous proposons aujourd'hui d'entretenir nos lecteurs ; et, restreignant encore davantage le champ de cette étude, nous écarterons aussi le chômage professionnel particulier dû au fait volontaire de la grève.

Le chômage professionnel et involontaire, le seul donc que nous considérons ici, est un des pires maux dont puissent souffrir les travailleurs. Être valide et courageux, se sentir de bons bras robustes, ne demander qu'à s'en servir pour gagner son pain et se voir condamné à l'inaction, exposé demain aux plus cruelles privations, aux dangereuses tentations de la faim, être obligé — malgré toute sa bonne volonté — de tendre la main pour ses petits et pour soi-même, c'est, à n'en pas douter, la plus douloureuse, la plus tragique situation où un être humain puisse se trouver ! On est là en présence d'une des questions sociales les plus angoissantes.

Cette question soulève deux problèmes bien distincts et d'importance assurément fort inégales : le premier consisterait à prévenir le chômage, à l'empêcher de se produire, le second consisterait, lorsque le chômage sévit, à alléger les effets et à offrir à l'ouvrier involontaire le moyen de traverser cette crise et d'attendre les jours prospères.

C'est évidemment le premier de ces deux problèmes qui est le plus grave ; mais, hélas ! c'est aussi le plus difficile, et à tout esprit sérieux et pratique, soucieux de réalités, inaccessible aux chimères, il apparaît même comme insoluble. On ne peut, en effet, prévenir un mal qu'à la condition d'en bien connaître les causes et les causes économiques des chômeurs professionnels sont si multiples et si complexes, que nul ne peut se vanter de les discerner toutes et des causes mêmes que l'on peut nettement analyser, la plupart ne pourraient être supprimées !

Sans doute, certains chômeurs industriels sont dus parfois à d'imprévisibles surproductions, et l'on doit espérer — si ardue que soit une pareille tâche — qu'une meilleure organisation du travail pourra, sinon faire disparaître entièrement, au moins alléger cette cause de trouble économique ; nationalement et internationalement aussi des efforts sont faits en ce sens depuis plusieurs années, le récent congrès international des filateurs de

coton, qui s'est tenu il y a quelques mois à Zurich, en est une preuve.

Mais il y a des phénomènes économiques qui, par leur essence même, échappent à toute réglementation. Qui peut agir sur les caprices de la nature, sur les caprices de la mode, sur les caprices mêmes, peut-on dire, de la science ? — La nature : il suffit qu'une année la récolte du coton soit déficitaire aux États-Unis, ou en Égypte, aux Indes, ou celles de la laine en Australie, dans la République Argentine, au Cap, pour que, dans tous les pays civilisés, des centaines de milliers de broches cessent de tourner, pour que toutes les industries connexes soient momentanément paralysées ; il suffit d'un hiver particulièrement rigoureux pour que la plupart des ouvriers du bâtiment soient contraints de suspendre leur travail. — La mode : il suffit d'un des ses moindres écarts pour que les industries du vêtement féminin soient bouleversées, pour que la prospérité règne ou que le chômage sévise à Saint-Etienne, à Roubaix, à Lyon, à Reims. Le jour où les paysans de France ont cessé de porter la blouse bleue, plusieurs places industrielles du Nord ont vu leur activité décroître ; le bonnet de coton, le vieux casque à mèche de nos pères, a presque complètement disparu de l'espace de quelques années, et du même coup d'importantes régions ont vu le silence de misère succéder au tic-tac laborieux des métiers. Quand on supprime récemment les gants de filasse des soldats, toute une catégorie de travailleurs fut durement atteinte ; qu'on donne à nos troupiers des chaussettes, et l'on illuminera chez les bonnetiers de l'Aube.

La science aussi a ses caprices, je parle de la science de la mécanique industrielle ; elle procède souvent par à-coups brusques ; telle machine que la vieillesse impossible, est découverte aujourd'hui, qui, pendant toute une période de transition, troublera gravement l'instable équilibre économique ; machine à composer dans l'imprimerie, machine à souffler le verre, machine à tondre les moutons, machine à faire la dentelle, sans parler des divers métiers automobiles à tisser, de ces métiers dont les ouvriers américains conduisent jusqu'à 12, 16, parfois 20, et qui peuvent, d'un peu de temps, produire de si graves répercussions dans l'industrie du coton d'abord, et sans doute, plus tard de la laine.

Au gré de la mode et de la science, des industries naissent ainsi, d'autres meurent, un centre de production se crée et se développe ; tel autre se forme et se développe, et cette incessante évolution fait ici des heureux et là des victimes.

Laissons donc de côté le redoutable problème de la suppression du chômage, il nous reste l'ambition plus modeste de chercher quelque moyen pratique, lorsque le chômage se produit, d'en atténuer les funestes effets pour ceux qui en sont les victimes ; l'un de ces moyens — non le seul — consiste dans l'institution, sous une forme quelconque, dans la création de caisses de chômage.

Même réduit à ces termes, ce problème social est fort complexe ; on peut aisément assurer contre un risque bien défini et bien connu, accident, maladie, décès ; le risque de chômage a été jusqu'à ce jour fort mal étudié ; on manque là des éléments essentiels d'information ; les statistiques sont incertaines, confuses, rudimentaires. On ne peut que s'avancer avec prudence, tâtonner, essayer de quelque palliatif, recourir à quelques expédients.

Plusieurs essais ont été faits déjà en France et surtout à l'étranger. Il est intéressant de rappeler quelques-uns de ces derniers.

En 1901, les 400 principaux syndicats ouvriers anglais, comprenant 1.200.000 adhérents, ont dépensé pour leurs services divers 41 millions de francs, dont 8 millions d'indemnités de chômage ; les syndicats ont ce service de chômage est le plus développé, sont ceux du bâtiment, des métaux, des textiles et des imprimeries.

A Bâle, à Berne, à Cologne, des caisses de chômage ont été créées par les soins ou avec le concours de la municipalité ; elles sont ouvertes à tous les travailleurs, qui ne sont pas contraints, mais qui ont la faculté de s'y assurer en payant des cotisations mensuelles. Dans ces deux dernières villes les indemnités de chômage ne sont accordées que pendant les mois d'hiver, de sorte que la caisse est presque exclusivement

utilisée par les ouvriers du bâtiment. Ces caisses, sans être florissantes, rendent d'incontestables services.

Un seul essai d'assurance obligatoire a été tenté en Suisse, dans la ville de Saint-Gall ; les ouvriers de toutes les professions y devaient cotiser sous peine d'amende et payer 3,4 ou six sous par semaine, selon le taux de leurs salaires ; la caisse municipale garantissait aux chômeurs, pendant soixante jours par an au maximum, des indemnités journalières de 36, 42 ou 48 sous, selon les catégories. Pour les raisons diverses dont le détail est extrêmement instructif et que nous exposerons un jour, l'expérience ne réussit pas ; elle coûta cher au budget municipal, elle souleva les protestations d'une partie de la classe ouvrière. Commencée le 1<sup>er</sup> juillet 1895, elle fut — après consultation du corps électoral — abandonnée le 1<sup>er</sup> juillet 1897.

Reste un dernier système, celui pratiqué depuis quelques années d'abord à Gand, puis dans plusieurs villes belges, en particulier à Anvers.

Voici en quoi il consiste : on laisse aux sociétés et syndicats ouvriers le soin de créer et d'administrer leurs caisses respectives de chômage, et la commune, la municipalité intervient seulement pour majorer les indemnités allouées par ces caisses ; il résulte des derniers bilans que 72 0/0 des indemnités payées provenaient des libérations ouvrières et 28 0/0 des majorations municipales.

Les abus, ici ne sont pas à craindre, chaque syndicat ayant un intérêt personnel immédiat à démasquer les supercheries, à empêcher les simulations, à écarter les faux chômeurs.

Les caisses de Gand sont prospères et se développent rapidement ; des diverses expériences entreprises jusqu'à ce jour il semble bien que ce soit celle qui ait donné les meilleurs résultats.

Nous dirons dans notre prochain article le peu qu'on a déjà fait en France pour ces caisses de chômage et comment, par un crédit inscrit au budget de cette année 1905, le Parlement a décidé d'entrer dans une voie nouvelle qu'il dépendra de l'initiative des ouvriers français de rendre féconde.

J. F.

## NOS FEUILLETONS

Avec notre premier numéro, nous avons commencé à la deuxième page, un des plus importants et plus intéressants ouvrages littéraires de l'illustre conteur scientifique que fut

### JULES VERNE

l'écrivain populaire par excellence, mort il y a deux mois à peine.

Nous sommes certains que le

### CHEMIN DE FRANCE

magnifiquement

### ILLUSTRÉ

par Jehan TESTEVIDE, dont le talent de dessinateur n'est plus à faire, obtiendra auprès de nos lecteurs le plus légitime succès.

A la troisième page, nous avons commencé en même temps un des plus beaux et des plus captivants romans dramatiques de notre époque

### MADemoiselle LA RUINE

Ce roman passionnera particulièrement nos lecteurs par ses scènes vraiment troublantes et d'une palpitante réalité.

C'est du reste, une des meilleures œuvres du justement célèbre romancier

### ERNEST CAPENDU

que l'on peut compter au premier rang des maîtres incontestés du feuilleton populaire.

## ATTENTION!!!



### NOS PRIMES

et

Notre Concois

## NOS PORTRAITS



BENOIT MALON

Un des meilleurs écrivains du Socialisme contemporain. Il fut leger dans la plaine du Forez, membre de la Commune et député de Paris.

## LA POLITIQUE

Le voyage de Jaurès à Lyon n'a pas donné les résultats attendus.

Le discours véhément qu'il a prononcé l'autre jour dans l'enceinte de l'ancien cirque Rancy n'a pas convaincu MM. Augagneur, Colliard, Normand et leurs amis.

L'unité socialiste reste toujours, à Lyon, un simple mot — un symbole sans réalisation probante.

En effet, une communication de la Fédération socialiste autonome du Rhône, nous apprend que celle-ci entend de plus en plus rester autonome et indépendante de l'unité centrale.

MM. Augagneur, Colliard et Normand déclarent ainsi nettement qu'ils gardent leur drapeau qu'ils ne veulent pas confondre avec celui de Jaurès. Vaillant et Guesde. Le voisinage étroit de ceux-ci avec Hervé — anti-patriote et antimilitariste déclaré — n'est-il pas un peu compromettant pour de bons parlementaires ?

Il n'en est pas moins vrai que l'Unité socialiste aet aura aussi sa fédération socialiste du Rhône. En plus des éléments de l'ancien Parti socialiste de France, qui sont MM. Voillot, Rognon, Novel, Marro, conseillers municipaux, elle comprendra les éléments démissionnaires de la Fédération autonome, c'est-à-dire, MM. de Pressensé, député, Mouttet, conseiller général, et leurs amis.

Nous voilà donc encore avec deux fractions qui semblent représenter toujours les deux tendances socialistes jusqu'ici en opposition. Mais ce n'est pas tout, ne l'oublions pas.

En dehors de ces deux fractions, qui, certes, s'auront toujours s'unir pour la conquête du pouvoir municipal ou législatif, il existe de non moins importants éléments syndicalistes et révolutionnaires, composés plus particulièrement de travailleurs et de prolétaires, attendant beaucoup moins de l'action politique que de l'action économique.

JEAN-JACQUES.

## LUNDIS SOCIALISTES

Sous ce titre, nous publierons chaque semaine quelques études historiques sur le Socialisme.

Le premier auteur qui a employé ce titre, *Lundis Socialistes*, est Benoit Malon, qui, durant plusieurs années, a publié de très intéressants et documentés articles hebdomadaires dans maints journaux républicains.

Il est donc de toute justice de commencer par une étude sur Benoit Malon, le prolétaire manuel, devenu l'écrivain fécond et le philosophe éminent.

En cette étude est d'autant plus importante qu'elle est de LÉON CLAUDEL.

### BENOIT MALON

Zéphyant, bredouillant et grasseyant tout à la fois, une poignée de ces inutilités qui grouillent partout où se montrent qui veut être vu, les uns déjà vieillissants à l'âge où la virilité commencent à peine, adolescents sans peur ni franchise, les autres s'assurant à la bruno, un soir, en ma pré-

sence, à l'une des tables extérieures du café Tortoni. « Qui diable est ça ! chantonna l'un d'eux, après avoir prononcé les prénoms et nom inscrits ci-dessus, pour quoi s'occupe-t-on de lui dans les gazettes ? » Si je connaissais très peu celui de qui s'entretenaient à bâtons rompus et trop cavalièrement aussi cette raclée d'honnêtes gens, s'appliquant tout aussi bien aux gradins de nos contrées et de ces temps-ci que cette autre *Euménides* : aux Furies, chez les Grecs, ou cette autre encore : *Moderés*, aux frénetiques de n'importe quand et de n'importe où, je n'ignorais pas du moins que c'était un démagogue, un froideur, rebelle à la tyrannie d'un seul ou de tous, un *Prolo* de mon acabit, et je toisai de haut en bas ces beaux produits des classes dirigeantes, qu'on a tour à tour appelés : Incroyables, Mirifolies, Merveilleux, Gandins, Lions, Dandys, Cocodés, Gommeux, Petits Crèves, Pschuteux, Copuriches, etc., qui se permettaient de blaguer, dans l'argot usité sur l'asphalte des boulevards, hantés par toutes les laves de la noblesse et de la bourgeoisie, le manant, le vilain, le croquant en question.

Il est probable, et même certain que si j'avais alors su de lui ce que j'en sais aujourd'hui, je leur eusse rabattu le caquet, tout en les renseignant à peu près en ces termes, sur ce *bonhomme-là* ?... « Messieurs, vous que j'aurais honte de traiter de citoyens, autant que vous rougiriez sans doute vous-mêmes d'être qualifiés ainsi, messieurs, vous dont la peau s'use sur la croupe des chevaux de race et sur le poilard des fille de roture, ouvrez, s'il vous plaît, l'oreille, ou plutôt l'œil, et regardez là-bas, au loin, tout là-bas, vers le bassin bouillier de Saint-Etienne-en-Forez, quebordent la Loire, le Rhône et les montagnes du Vivarais et du Gévaudan. Non loin de là, sous un toit de chaume, à Prétieux, six ou sept ans avant la déconfiture de ce maotis couronné, dont le petit-fils, simple et naïve au superlatif, aspire à nous gouverner du haut d'un trône pavoisé de drapeaux tricolores, ayant tous au sommet de la hampe un coq aussi fulgurant que l'aigle impériale, et sur la bande médiane d'étoffe blanche, trois chrétiennes fleurs de lys d'or, un garçon naquit, en 1841, de deux journalistes absolument ignares et tout éreintés, selon la géniale expression de Jean-François Millet, le grand peintre de la Nature.

Au Levant, ainsi qu'au Ponant, au Nord, au Midi, quels qu'ils soient, citadins oisifs, à qui je m'adresse ici, souffrez que je vous rappelle cela, si vous l'avez oublié, les rustres, qui ne sont pas autrement façonnés, d'ailleurs, que vous et moi, ne vivent que de leur labeur, et quiconque aux champs ne travaille pas, au lieu de manger et boire à son gré, se brosse la panse quand il a soif et faim. Or, dès que la tachevonne qui l'avait conçu l'eut suffisamment allaité, le nouveau-né rampa, gémit, pleura, pendant quelques mois, sur les talons de ses proches, plus souvent dehors que dedans et, sitôt qu'il se tint debout, on l'arma d'une gaule. A l'œuvre, serf ! allons, forat de la glèbe, tu n'as d'autre ressource pour gagner ton pain quotidien que tes bras et tes jambes ! Il garda d'abord les oies, les dindons ; ensuite les ouailles. A quoi songerait-il, immobile, en ces plaines solitaires, sous les nues mouvantes de son ciel natal ? Uniquement à ceci, que s'il ne suffisait pas à chacun de nous de se remplir le ventre matin et soir, il importe à tous de se nourrir le cœur et le cerveau. Certes, ses brebis, ses porceaux, ses vaches et son barbet, il les aime. Mais aimer n'était pas son seul besoin, il éprouvait aussi celui de comprendre le pourquoi et le comment des choses et des êtres qui l'entouraient : arbres et plantes, fleuves et monts, bêtes et gens. Hélas ! ses parents, ignorants tous les deux ainsi que leurs devanciers, étaient incapables de l'instruire ; trop pauvres pour l'envoyer à l'école et, d'ailleurs, celle-ci se trouvait trop loin. Eût-elle été voisine de leur chaumière, qu'il n'y serait pas allé davantage. Auraient-ils pu le soutenir s'il ne les avait pas aidés à regarnir la huche vide ?... Il poussa, il se forma, il grandit à côté des siens et le voilà contraint tout à coup à se séparer d'eux et de se louer, en qualité de valet, dans les fermes d'alentour. Environ dix années, dix siècles, il croupit là.

Roulant enfumé en satèle mille plans inalisables, il accoupe sous le joug, attelé au char et conduit au labour ses deux bœufs charollais, dont la marche lourde et rythmée berce son rêve sans consistance et sans fin. A ces labeurs si pénibles et peu lucratifs, il se surmène, il s'épuise, il s'use et, tombant la fièvre, il cède la place à quelque autre va-nu-pieds et part.

Où court-il ? En la mesure de la mère, car le père est sous terre depuis longtemps ? Il n'y a pas toujours là ce qui est nécessaire à la pauvre femme, et lui rogner la portion, non, jamais ! A l'hôpital ? Il en a horreur ! A la rivière ? Il n'a pas encore vingt ans et mourir déjà !... Son esprit inculte et son corps fourbu protestent également. Alors il se cramponne à la seule branche de salut qu'il lui reste. Un de ses frères, son frère aîné, que la destinée favorisera plus que lui, mis en pension, par suite d'arrangements de famille, et d'élève passé maître tout récemment, est instituteur en une commune assez écartée de Montbrison. Il s'y traîne, lui, le cadet, et son consanguin le reçoit à bras ouverts.

Heureux de l'accueil, il s'élite et, bientôt, convaléscent, dévore des alphabets. Soudain il se relève, ayant découvert dans une brochure qu'il éplait cette formule philosophique : « Il est de stricte justice que la société soit responsable de l'existence de tous les individus qui la composent et que chacun d'eux, riche ou pauvre, ait le même droit à la terre, à l'air, à la lumière, à la vie. »

« Ah ! cela sera, » s'écrie-t-il, ébloui par une vision prodigieuse où, commensales, fraternisent en un solennel banquet, toutes les classes de la Nation, et, quelques semaines plus tard, ayant bouclé sa ceinture et le bâton de voyage à la main, il se dirige vers le septentrion. Exténué par quinze jours de marche et sans un liard en poche, en septembre 1868, il entre à Paris... A présent, nobles et bourgeois faimés, écoutez un peu cette odyssée, cette illiade ; on dirait d'une fée, Homme de peine ayant connu les jours sans pain et les nuits sans abri, plus auxiliaire teinturier sur les bords de la Seine, à Puteaux, il gîte dans un taudis, se loge dans une mansarde de six pieds carrés, et c'est là, sur un dur grabat où ses membres endoloris se débâtent à la fin de la journée, qu'à peine éclairé la nuit, par la lucir fumée d'une chandelle de saif enfilée dans le goulot d'une bouteille, placée celle-ci sur une planche assujettie au châtai, entre deux chaises dépaillées, il se brûle les yeux jusqu'à l'aurore, en des lectures forcées et qui lui profitent si bien qu'en 1865, ses camarades de travail et de misère, reconnaissant en lui le plus apte d'entre eux à défendre leur cause, le délèguent auprès des patrons et le nomment chef de grève.

Il s'acquitte à merveille de ce premier mandat renouvelé en 1866, et ne tarde pas à se servir d'outils autres que ceux par lui jusque-là mariés. En 1867 et 1868, il envoie, encore inexpérimenté dans sa nouvelle profession, une série de correspondances ouvrières à la *Mutualité*, force d'articles au *Courrier français* et s'affilie, impatient de plus hauts combats, à l'*Internationale*, dont le siège n'est pas encore dans la rue de la Corderie, mais dans celle de Graviilliers.

On le dénonce, il est emprisonné, jugé, frappé, puis incarcéré. Trois mois durant, il en manipule des bouquins, il en avale sous les verrous ; un nombre de sections sont par lui créées en un rien de temps auxquelles il amène près de deux mille adhérents. Infatigable, il fonde la *Revendication* de Puteaux, société de consommation encore prospère aujourd'hui, puisqu'elle compte 1.800 membres, et d'autres à Suresnes, à Courbevoie, à Cléry, à Roubaix ; et, grâce à sa persévérance et à son ubiquité, de nouveaux groupes internationalistes se constituent à Lille, Amboise, Vattrelqs, Ponton, Saint-Ouen-Paumont, Saint-Etienne et Balagnolles.

(A suivre.)

## LES LOIS OUVRIÈRES

### Le délai-congé

Le Conseil supérieur du travail s'est occupé longuement de la question du délai-congé, c'est-à-dire de la rupture du contrat de travail et d'une indemnité légale à accorder dans ce cas.

En fait, maintenant, la question est livrée à l'arbitraire des juges ; rien ne précise d'une façon exacte les droits des parties en présence.

Il y a bien dans le code civil un certain texte semblant accorder, dans sa première partie, une légère satisfaction aux travailleurs, mais la détruisant dans la seconde.

Les juges ayant à se prononcer sont donc les arbitres suprêmes de la sentence, et ils trouvent toujours les usages, et que la nature des services rendus, ainsi que le dit l'article, s'opposent à l'indemnité.

Le Conseil supérieur du travail voudrait rendre le délai-congé obligatoire.

C'est un beau geste, car on sait parfaitement que dans les bourgs, les petites villes, les industriels et les bourgeois occupant des domestiques ou ouvriers, sont toujours bien avec le juge de paix ; il y a la plupart du temps affinité de classe, et ma foi on le veuille ou non, il y a tendance à prendre fait et cause pour la partie la plus influente.

Nous doutons fort cependant que les doléances du conseil aient un résultat et nous aurions pour cela plus confiance à l'action même des intéressés.

Ici à Lyon, et dans d'autres villes, la plus grande partie des corporations ont pu, par leur persévérance, établir l'usage de la huitaine et l'ont pour ainsi dire imposée aux patrons.

Nous ne comprenons pas non plus que les conventions ouvrières prises entre ouvriers et patrons puissent avoir la moindre valeur ; on sait malheureusement que celles-ci sont, en effet, trop particulières, puisque en réalité elles sont toujours l'expression absolue de la volonté du patron qui l'impose au salarié, qui est bien obligé de l'accepter pour ne pas perdre son embauche, son pain.

Le Conseil du travail admet cependant la validité d'un contrat pareil ; dans ces conditions, la nouvelle loi serait une fumisterie, puisque les patrons pourraient la rendre nulle.

Aux travailleurs à se défendre et à user de la force du groupement pour obtenir justice, la loi viendra par surcroît, quand ils l'auront établie eux-mêmes.

S. B.

avant l'automne, en septembre ou même en octobre.

La publication des notes

Cologne, 2 juillet. On mande de Berlin, 1<sup>er</sup> juillet, à la Gazette de Cologne :

« Il est inexact, comme l'affirment certains journaux français que la non-publication des notes françaises et allemandes doive être attribuée au désir en ce sens du gouvernement allemand.

« La note de l'Allemagne se borne à démontrer le bien-fondé de son point de vue, qu'il n'y a aucun motif de tenir caché. La publication paraît pour le moment inutile, d'autant plus que le gouvernement français n'a pas exprimé une intention dans ce sens. »

Au Maroc

Paris, 2 juillet. L'« Echo de Paris » a reçu de son correspondant au Maroc la dépêche suivante, datée de Fez, où chaque ministre conserve sa situation, bonne pour l'Allemagne, mauvaise pour la France. On parle beaucoup ici, de l'arrivée prochaine de M. Revoil au Maroc. Cette nouvelle est très favorablement accueillie dans les milieux indigènes, où M. Revoil a laissé le meilleur souvenir.

« L'attitude de la France sur la frontière d'Algérie a produit une bonne impression sur le Nakhzen. Quelques-uns font courir le bruit que la France a cédé sur ce point aux réclamations allemandes et que c'est un nouveau succès de M. de Tattenbach, mais ils ils sont peu écoutés. On attend surtout les nouvelles d'Europe, que l'on commente beaucoup, parce que, d'elles seules dépend la solution de toute la question marocaine à Fez. »

L'interview du comte Mouraviëff

St-Petersbourg, 2 juillet. Relevons l'interview prise au comte Mouraviëff par un correspondant parisien, la Noveïa Vremia se refuse à croire qu'un diplomate russe ait pu livrer aux Japonais un atout aussi précieux que l'aveu que la Russie serait prête à céder sur la question si importante et si douloureuse du paiement d'une contribution de guerre.

Les candidats au portefeuille de la guerre en remplacement du général Sakharoff sont les généraux Rediger et Soukhotine.

LES GRÈVES

Dans la Loire

Saint-Etienne, 2 juillet. A la suite de l'affichage du nouveau règlement, les ouvriers teinturiers avaient décidé la grève générale. Ils ont, cependant, presque tous travaillé excepté les ouvriers de la teinturerie Marcioux.

Le préfet, M. Mascle, a reçu hier, dans la soirée, le syndicat des patrons auxquels les grévistes reprochent d'avoir annulé le règlement qui les régissait depuis l'année dernière, et qu'avait élaboré une commission mixte.

Après une journée de pourparlers, le préfet a obtenu que, suivant la loi, les parties se réunissent devant le juge de paix, pour trancher le différend. Il serait bon que le conflit fut terminé, car la grève des teinturiers entraînerait celle des tisseurs et ce résultat aurait les pires conséquences.

EXPLOSION D'UN OBUS

Au camp de Châlons. — Fatale imprudence. Trois soldats tués.

Châlons-sur-Marne, 2 juillet. Un accident épouvantable vient de se produire, au camp détaché à la ferme hippique de Cuperly.

Trois soldats ayant ramassé un obus non éclaté, provenant d'une pièce de 135 millimètres court, voulurent, malgré la défense formelle de l'autorité militaire, en dévisser la fusée percutante. Soudain, une formidable explosion retentit. L'obus explosa, tuant deux militaires sur le coup et arrachant un bras et une jambe au troisième soldat. Par un hasard providentiel, aucun autre soldat de la ferme ne se trouvait présent à ce moment, car l'obus, qui pèse quarante kilos et sept cents grammes, et qui possède une force d'expansion considérable, aurait pu causer une véritable catastrophe.

Les infortunés victimes gisaient sur le sol, avec leurs membres absolument déchiés. Le médecin principal de première classe Dubujadoux, chef de l'hôpital militaire du camp de Châlons, prévenu immédiatement, se rendit sur le lieu de l'accident, ainsi que le maréchal des logis de gendarmerie Philippe. Malgre les soins empressés du praticien, la troisième victime succomba dans la soirée. Une voiture d'ambulance les transporta à l'amphithéâtre de l'hôpital militaire.

UNE COLLISION EN RADE

Un contre-torpilleur avarié

Lorient, 2 juillet. Le contre-torpilleur Sagala, voulant sortir du port vint heurter à l'arrière un ancien bâtiment de bois servant de casernement, le Finistère. Ce dernier n'a pas été endommagé. Le Sagala a eu son bossoir et son mat militaire brisés, un canon de 47 mm. a, en outre, été enlevé. Le Sagala a été remorqué au fort du port pour réparations.

FÉROCE VENGEANCE

Alger, 2 juillet. La rue du Chameau, située au sommet de la Casba, a été, ce matin, le théâtre d'un drame sanglant. Deux indigènes, deux cousins, les nommés

Dris-Ben-Belkacem et Dris-Ben-Mohammed, qui avait épousé les deux sœurs, Smail et Fatma, vivaient en commun, dans un étroite pièce, qu'ils louaient dans une maison mauresque.

Hier soir, Dris-Belkacem ne pouvant supporter la chaleur excessive, était sorti de la chambre, comme par un réflexe se couchant dans la cour. En regardant la chambre, ce matin, il trouva sa femme dans les bras de son cousin. Il entra, et après s'être enfoncé à double tour, il éventa sa femme avec un long couteau, puis prenant à partie son cousin, il le larda de coups de couteau. La seconde femme, voulant intervenir, fut également blessée.

Les voisins, attirés par le bruit de la lutte, défoncèrent la porte et s'emparèrent du forcené, qui fut arrêté.

PETITES NOUVELLES

Seville, 2 juillet. La garde civile a découvert dans la gare de Villanueva des caisses d'armes de guerre de contrebande venant de l'Allemagne. Le destinataire du colis a été arrêté.

On suppose que la destination était la côte du Maroc. Vienne, 2 juillet. Les journaux publient la décision du Grand-Maréchal de la Cour qui a levé la curatelle de la princesse Louise de Cobourg pour aliénation mentale et relevé le docteur Feismantel de ses fonctions de curateur.

Brest, 2 juillet. L'ambassadeur d'Angleterre arrivera à Brest le 11 juillet, à sept heures du soir. Il en repartira le 13 au matin. Le vice-amiral May, commandant de l'escadre anglaise de l'Atlantique, offrira un déjeuner officiel le 12 juillet et le contre-amiral Budgeman offrira un dîner officiel le 13 juillet.

CHRONIQUE LOCALE

Elections municipales complémentaires. Voici le texte de l'arrêté préfectoral qui fixe les élections municipales complémentaires au 16 juillet :

Le Préfet du Rhône, officier de la Légion d'honneur.

Vu, en date du 5 avril 1905, l'arrêté du Conseil d'Etat confirmant la décision par laquelle le Conseil de Préfecture du Rhône a annulé l'élection de M. Arnaud, comme conseiller municipal de la ville de Lyon (2<sup>e</sup> arrondissement) ;

Attendu le décès de M. Gaillon, conseiller municipal du 2<sup>e</sup> arrondissement, et celui de M. Caillot, conseiller municipal du 3<sup>e</sup> arrondissement de Lyon ;

Vu les articles 40 et 77 de la loi du 5 avril 1884.

Arrêté : Article premier. — Les électeurs des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> arrondissements de la ville de Lyon sont convoqués pour le dimanche 16 juillet, à l'effet de procéder :

1<sup>o</sup> Pour le 2<sup>e</sup> arrondissement, à la nomination de deux conseillers municipaux en remplacement de MM. Arnaud et Gaillon.

2<sup>o</sup> Pour le 3<sup>e</sup> arrondissement, à la nomination d'un conseiller municipal en remplacement de M. Caillot.

Art. 2. — Le scrutin sera ouvert de 8 h. du matin à 5 h. du soir ; dans le cas où il y aurait lieu de procéder à un deuxième tour de scrutin, les électeurs sont de droit convoqués pour le dimanche 23 juillet, aux heures et lieux indiqués sur leurs cartes de convocation ; M. le maire de Lyon fera les publications nécessaires pour annoncer ce second tour.

Art. 3. — Un arrêté spécial divisera en bureaux de vote les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> arrondissements municipaux de la ville de Lyon, et indiquera le siège de chacun de ces bureaux.

Art. 4. — Le présent arrêté sera publié et affiché dans toute l'étendue des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> arrondissements, par les soins de M. le maire de Lyon, chargé d'en assurer l'exécution.

Lyon, le 24 juin 1905.

Le Préfet du Rhône, G. ALAÏPTE.

Décision approbative

Par décret présidentiel du 17 juin 1905, est approuvée l'ouverture, au budget de l'exercice courant, de trois crédits additionnels s'élevant ensemble à la somme de 34,253 fr. 10 et applicable aux dépenses énumérées ci-après :

Travaux de réparations aux serres du

Parc de la Tête-d'Or. — Règlement de la dépense : 6,850 fr. 22.

Établissement de bouches d'arrosage avenue des Ponts : 3,100 francs.

Suppression des passages à niveau de la ligne de Lyon à Genève. — Annuités à payer par la Ville : 24,273 fr. 88.

Dons au Bureau de bienfaisance de Lyon

Le 21 juin, il a été versé la somme de 30 francs, offerte de M<sup>lle</sup> d'Eichenberg, en faveur des pauvres de Lyon.

Le 26 juin, il a été versé la somme de 27 fr. 80, quote faite à la Mairie du 4<sup>e</sup> arrondissement à l'occasion du mariage de M. Danreux avec M<sup>lle</sup> Krauss, au profit des pauvres de la Croix-Rousses, versée par M. l'Adjoint.

Le 30 juin, il a été versé la somme de 50 francs, offerte de M. Dallery, rue Condé, n<sup>o</sup> 48, en faveur des pauvres de Lyon.

Le séic téléphonique

Sous ce titre, un de nos confrères publie les lignes suivantes que nous approuvons pleinement :

L'« Echo de Paris » écrit qu'il ne se passe pas de jours sans qu'il reçoive l'écho des méfaits de l'administration des téléphones. Ce fut hier un de ses lecteurs de Lyon qui lui transmit ses plaintes :

« Ma femme est malade, et comme je suis abonné au téléphone, j'ai voulu, avant de prendre le chemin de fer pour Lyon, téléphoner dans cette ville et chez moi, afin d'avoir de ses nouvelles. Dans le premier bureau où je me suis présenté, on m'a répondu froidement qu'il était trop tard et malgré mes protestations (il n'était que 6 h. 40 exactement) l'on n'a pas voulu demander la communication. Dans un deuxième bureau, cinq minutes après, le préposé a feint de demander une communication, mais à l'instant même, rattachant son récepteur, m'a déclaré que la ligne était coupée et qu'on ne pouvait communiquer avec Lyon. »

(Quand les abonnés seront à bout de patience, ils songeront peut-être à faire grève et ce serait sans doute la meilleure des solutions.)

Concert public

Programme du concert que donnera l'Harmonie municipale le jeudi 6 juillet, à 8 h. 3/4, du soir, place Carnot. Marche du Songe d'une nuit d'été.

Les deux rosses (ouverture) de Groot. Les Erinnyes (divertissement) de Massenet. Alen-Hamet (fantaisie) de Th. Dubois. Espana (valse) de Chabrier.

En cas de mauvais temps, le concert sera renvoyé au jeudi suivant, sur la même place et à la même heure.

Le 14 juillet

Le programme de la Fête nationale comprend, notamment, une fête vénitienne qui sera organisée sur la Saône le 14 juillet, à 8 heures du soir.

Cette fête comportera, comme celle de l'année dernière, nos concours d'ornementation et d'illumination auquel pourront prendre part tous les établissements flottants appartenant soit à des particuliers, soit à des sociétés.

Ces concours comprendra deux catégories : la première s'appliquera aux bateaux mobiles, la seconde aux embarcations sédentaires.

Cette dernière comprendra les bateaux-voisins, pontons, bâteaux, bateaux de charbons, etc.

Il sera attribué à chacune de ces catégories les prix suivants :

1<sup>er</sup> prix, 100 francs ; 2<sup>e</sup>, 75 francs ; 3<sup>e</sup>, 50 francs ; 4<sup>e</sup>, 35 francs ; 5<sup>e</sup>, 20 francs ; 6<sup>e</sup>, 15 francs et quatre prix de 10 francs.

Il sera tenu compte pour l'attribution des prix à l'embarcation faisant partie de la 2<sup>e</sup> catégorie de la façon dont les embarcations seront pavoisées, fleuries, illuminées. A cet effet, le jury chargé de distribuer ces prix examinera les bateaux, le 14 juillet, à 2 heures de l'après-midi et à 9 heures du soir.

Les bateaux mobiles prenant part au concours devront se rendre à Vaise (bassin de la Gare-d'Eau), le 14 juillet, à huit heures du soir, pour être soumis au jury.

Un programme détaillé déterminera les autres conditions de ce concours. Ce programme sera à la disposition des intéressés à la Mairie centrale (1<sup>er</sup> bureau), à partir du lundi 3 juillet.

Vérification des poids et mesures. — Voici les itinéraires pendant le mois de juillet 1905 :

3 juillet. — Grande rue de Monplaisir (numéros impairs), chemin de la Croix-Morlon à Saint-Alban, de Grange-Rouge, rue Longefort.

4 juillet. — Grande rue de Monplaisir (numéros pairs).

5 juillet. — Cours Gambetta (de 144 à 147), chemins de Saint-Alban, de la Croix-Morlon, du Fenilant, de Saint-Maurice.

6 juillet. — Chemin des Tournelles Saint-Gervais, Saint-Victor, rue des Dhalas et place Charlet.

7 juillet. — Chemins des Pins, de la

Ruche au Fenilant, de Montchat, avenue du Château, rue Besson-Basse, cours Eugénie, rues Bernard, Claudia.

8 juillet. — Route de Genas, cours Henri.

Disparition

Le jeune Moget Marius, âgé de 17 ans, employé, demeurant avec sa mère, rue du Viel-Renversé 8, a disparu depuis le 30 juin ; voici son signalement :

Taille 1 m. 55, cheveux blancs frisés, front décoloré, yeux bleus, nez large et bouche petite.

Coiffé d'une casquette de cycliste en drap gris, vêtu d'un veston bien marine, d'un pantalon noir et chaussé de brodequins à lacets.

Au moment de sa disparition il était possesseur d'une montre en nickel.

Retraites ouvrières !!!

Le nommé Guérin 71 ans, habitant rue de Turenne surpris par des Agents au moment où il se livrait à la mendicité a été écroué sans autre forme de procès.

N'est-il pas monstrueux dans notre belle société qu'un vieillard de 71 ans soit dans l'obligation de tendre la main pour subsister.

Les asiles et les maisons de vieillards sont-ils donc fait pour les chiens ?

Voilà avec effraction

La nuit dernière des individus restés inconnus ont pénétré par effraction dans les caves de M. Médaille, épicer, rue Sébastien-Gryphe, 143, où ils ont soustrait 25 bouteilles de champagne, un certain nombre de bouteilles de vin vieux et du fromage.

Ils ont également goûté deux pots de miel et un de confiture et répandu sur le sol deux litres de rhum.

Après cet exploit, ils ont cambriolé les caves de deux voisins et se sont retirés en laissant sur les lieux trois pinces-moussoyeurs, un poinçon et une lime.

M. le Commissaire du quartier fait rechercher ces audacieux cambrioleurs.

Des individus qui, par effraction, avaient pénétré la nuit dernière dans l'atelier de M. Chataignier, mécanicien, place du Prado, ont mis le moteur électrique en marche, bouleversé le bureau et brulé les effets de travail d'un ouvrier.

Plainte a été déposée.

Dans la même nuit la cave de M. Ribelin, épicer, rue des Trois-Vierges, 60, a été visitée par les cambrioleurs qui se sont retirés en emportant une douzaine de boîtes de sardines et trois bouteilles de Champagne.

Aux Arènes Lyonnaises

L'Administration des Arènes Lyonnaises donnait, hier, sa dernière représentation de la saison, au bénéfice du bureau de bienfaisance, lorsque le public, furieux par de fallacieuses promesses qui n'ont abouti qu'à de grossières exhibitions se mit à protester de la façon la plus énergique et à réclamer le remboursement des entrées.

Malgré l'intervention immédiate de M. Albertini, commissaire de police des Charpennes, en un clin d'œil, les banquettes, démolies, volèrent au milieu de la piste et les plus turbulents des manifestants menaçant de mettre le feu aux débris jonchant le sol.

M. Albertini, après les avoir exhorté au calme, réussit à faire évacuer les gradins et à rétablir l'ordre.

La clôture presque dramatique de ce spectacle a fait, dans la soirée, l'objet de toutes les observations.

Le Feu

Hier soir, à 9 heures 1/2, un commencement d'incendie s'est déclaré, grande rue des Charpennes, 13, chez M. Girard, conseiller municipal de Villeurbanne.

Le feu, communiqué par un récipient à gaz a été éteint par les voisins, et les dégâts sont insignifiants.

L'Hôtel-Dieu

Ont été transportés et admis dans la journée de dimanche :

A 1 h. 15 du matin, Jean Cazette, âgé de 50 ans, monteur, tombé d'une hauteur de dix mètres, du parapet du quai de la Guillotière, en face le temple Protestant.

La voiture d'ambulance a transporté dimanche, à 3 heures de l'après-midi, à l'Hôtel-Dieu, le nommé Marius Delhomme qui venait de recevoir un poids sur la face, dans l'usine où il travaillait, chemin de la Gravière, 39.

Le nommé Joseph Mugnouse, 42 ans, ébéniste, demeurant 70, rue Paul-Bert, qui, à la suite d'une rixe survenue dans un bar de la place Voltaire avait reçu trois coups de couteau, a été transporté à l'Hôtel-Dieu par la voiture d'ambulance et admis d'urgence.

Les Malades

Hier, à 13 heures, la voiture d'ambulance a transporté à l'Hôtel-Dieu un blessé admis, le nommé Morel Amour, boulangier, âgé de 62 ans, trouvé malade place de la Martinière.

Un agent a recueilli, hier matin à son domicile, rue Granette, le nommé

LE CHEMIN DE FRANCE

PAR JULES VERNE

et illustré par Jehan TESTEVUIDE

C'est précisément l'histoire de ce congé que j'ai tenu à rapporter fidèlement. Voici mes raisons.

Depuis que je suis à la retraite, j'ai eu souvent à raconter mes campagnes pendant nos veillées au village de Grattepanche. Les amis m'ont compris tout de travers, ou même si peu que pas. Tantôt l'un rapportait que j'avais été à droite, quand c'était à gauche ; tantôt l'autre, que c'était à gauche, quand j'avais été à droite. Et alors, des disputes qui n'en finissaient pas entre deux verres de cidre ou deux cafés — deux petits pots. C'est surtout, ce qui m'était arrivé pendant mon congé en Allemagne sur quoi on se s'entendait point.

Or, puisque j'ai appris à écrire, c'est bien le cas de prendre la plume pour raconter l'histoire de ce congé. Je me suis donc mis à la besogne, bien que j'aie aujourd'hui soixante-dix ans. Mais ma mémoire est bonne, et, quand je me

retourne en arrière, j'y vois clair assez. Ce récit est donc dédié à mes amis de Grattepanche, aux Fernisins, aux Bettembos, aux Irondarts, aux Pointefers, aux Quennehen, à bien d'autres, et j'espère qu'ils ne se disputeront plus à mon sujet.

J'avais donc obtenu mon congé le 7 juin 1872. Sans doute, il circulait alors quelques bruits de guerre avec l'Allemagne, mais très vagues encore. On disait que l'Europe, bien que cela ne la regardât en aucune façon, voyait d'un mauvais œil ce qui se passait en France. Le roi était toujours aux Tuileries, si l'on veut. Cependant, le 10 août se sentait déjà, et il soufflait comme un vent de république sur le pays.

Aussi, par prudence, je ne crus pas devoir dire pourquoi je demandais un congé. En effet, j'avais affaire en Allemagne et même en Prusse. Or, au cas de guerre, j'aurais été fort empêché de me trouver à mon poste. Que voulez-vous ? On ne peut pas à la fois sonner et suivre la procession.

D'ailleurs, bien que mon congé fut de deux mois, j'étais décidé à l'abrégier, si le fallait. Toutefois, j'espérais encore que les choses n'en viendraient pas au pire.

Maintenant, pour en finir avec ce qui me concerne et ce qui concerne mon brave régiment, voici ce que j'ai à vous raconter en peu de mots.

D'abord, on verra dans quelles circonstances je commençai d'apprendre à lire, puis à écrire — ce qui devait me mettre à même de devenir officier.

général, maréchal de France, comte duc, prince, tout comme un Ney, un Davout ou un Murat pendant les guerres de l'Empire. En réalité, je ne parvins pas à dépasser le grade de capitaine — ce qui est encore très beau pour un fils de paysan, paysan lui-même.

Quand au Royal-Picardie, il me suffira de quelques lignes pour achever son histoire.

Il avait eu en 93, comme je l'ai dit, M. Le Comte pour colonel. Et ce fut cette année-là que, par suite du décret du 21 février, de régiment il devint demi-brigade. Il fit alors les campagnes de l'armée du Nord et de l'armée de Sambre-et-Meuse jusqu'en 1797. Il se distingua aux combats de Lincelles et de Courtray, où je fus fait lieutenant. Puis, après avoir séjourné à Paris de 97 à 1800, il compta dans l'armée d'Italie et s'illustra à Marengo, en enveloppant six bataillons de grenadiers autrichiens, qui mirent bas les armes, après la déroute d'un régiment hongrois. Dans cette affaire, je fus blessé d'une balle à la hanche — ce dont je ne me plains pas, car cela me valut d'être nommé capitaine.

Le régiment de Royal-Picardie ayant été licencié en 1803, j'entrai dans les dragons, je fis toutes les guerres de l'Empire et pris ma retraite en 1815.

Maintenant, lorsque je parlerai de moi, ce sera uniquement pour raconter ce que j'ai vu ou fait pendant mon congé en Allemagne. Mais, qu'on ne l'oublie pas, je suis peu instruit. Je n'ai guère l'art de dire les choses. Ce



Le maréchal des logis Natalis Delpierre

ne sont que des impressions sur lesquelles je ne cherche pas à raisonner. Et surtout, si, dans ce simple récit, il m'échappe des expressions ou tournures picardes, vous les excuserez ; je ne saurais parler autrement. J'ai vite et vite, d'ailleurs, et ne mettrai pas deux pieds dans un soulier. Je dirai tout aussi, et, puisque je vous demande la permission de m'exprimer sans réserve, vous me répondrez, je l'espère, « Toutte liberté, monsieur ! »

A l'époque, ainsi que je l'ai appris depuis dans les livres d'histoire, l'Allemagne était encore partagée en dix Cercles. Plus tard, de nouveaux remaniements établirent la confédération du Rhin, vers 1806, sous le protectorat de Napoléon, puis la confédération germanique en 1815. L'un de ces Cercles, comprennent les électors de Saxe et de Brandebourg, portait alors le nom de Cercle de la Haute-Saxe.

Cet électoral de Brandebourg devait devenir plus tard une des provinces de la Prusse et se diviser en deux districts, le district de Brandebourg et le district de Postdam.

Je dis cela afin que l'on sache bien où se trouve la petite ville de Belzingen, située dans le district de Postdam, vers la partie du sud-ouest, à quelques lieues de la frontière.

C'est à cette frontière que j'arrivai le 16 juin, après avoir franchi les cent cinquante lieues qui la séparent de la France. Si j'avais mis neuf jours à faire ce trajet, cela tenait à ce que les communications n'étaient pas faciles.

J'avais usé plus de clous de souliers que de fers de chevaux ou de roues de voitures — de charrettes, pour mieux dire. De plus, je n'étais pas sur mes œufs, comme disent les Picards. Je ne possédais que les maigres économies de ma paye, et voulais dépenser le moins possible. Fort heureusement, pendant mon séjour de garnison à la frontière, j'avais pu retenir quelques mots d'alle-

Sannagrest, tombé en syncope à l'angle des rues Mercière et Centrale. — A 3 heures du matin, une dame Payolle, ménagère, demeurant rue Port-du-Temple, trouvée malade place des Célestins a été conduite à l'Hôtel-Dieu par deux agents mais n'a pas été admise. — A 4 heures du soir un nommé Pignard, rentier quai Saint-Vincent, s'est trouvé subitement indisposé place des Cordeliers et en tombant s'est fait au front, une forte blessure. — Il a reçu les premiers soins à la pharmacie Blanchet, la voiture d'ambulance l'a transporté à l'Hôtel-Dieu, mais il a refusé de se laisser admettre et a regagné son domicile au moyen d'une voiture de place.

Le Centenaire de la Société de Pharmacie de Lyon. Nous avons relaté hier l'intéressante fête du Centenaire de la Société de Pharmacie, dans le grand Amphithéâtre de la Faculté de Médecine. Le soir, les congressistes se sont réunis à l'Hôtel de l'Europe, où un grand banquet leur a été servi.

Hier dimanche, à 9 heures, ils ont inauguré, dans la salle des Pas-Perdus de la Faculté de Médecine, le buste du professeur Crolas — œuvre du sculpteur lyonnais Aubert — élevé par souscription publique, sous les auspices de l'Université de Lyon.

Dans l'après-midi, les congressistes se sont réunis pour la discussion des intérêts professionnels, et se sont ensuite rendus à l'Hôtel Monnier, place Bellecour où un banquet fraternel fort bien compris leur a été servi dans le grand salon.

Aujourd'hui lundi, promenade en bateau-mouche à Neuville, et le soir visite à Charbonnières. Nous publierons dans notre numéro de demain le compte-rendu de la clôture de cet intéressant congrès.

La réunion était présidée par M. Lortet, doyen de la Faculté de médecine entouré de la majorité des professeurs. Devant les nombreuses personnalités présentes il a, en paroles émus, retracé la vie laborieuse de Crolas qui fut l'ami et le collaborateur d'Ollier.

La parole est prise ensuite par M. Vincent, président de l'Académie des sciences et belles-lettres de Lyon; par M. Malval, président de la Société de pharmacie de Lyon, et enfin par M. Philippe, élabrant la série des discours, et qui, au nom du syndicat des pharmaciens dont il est président, fait l'éloge de Crolas.

Accident de voiture. Hier matin, à dix heures, comme M. Cabral, cocher au service de M. Besson, rue Saint-Jérôme, 2, conduisait un voyageur dans sa voiture de place, n° 633, l'avant-train du véhicule se détacha à l'angle de la rue de l'Anglie, et le conducteur fut violemment projeté sur la chaussée.

Asphyxie. Hier soir, à 10 heures, M. le commissaire de police du quartier Bellecour a été appelé à constater le décès d'une jeune Marie Marguerite Perrier, 38 ans, ouvrière en ornements d'églises, demeurant rue Sainte-Hélène, 16.

Collision. Ce matin, à 11 h. 1/2, grande rue de la fontillière, en face le restaurant Rimey, un tramway de la ligne Archevêché-Monplaisir venant de Monplaisir, a heurté violemment une voiture de la société des glacières de Paris.

Agresions nocturnes. Le nommé Valentin Causse, âgé de 54 ans, doréur rue Bellecour, 24, a été la nuit dernière entre deux et trois heures du matin, victime d'une agression dont les auteurs n'ont pu être déterminés. Comme il avait été blessé d'un coup de fouet américain, il a été transporté à l'Hôtel-Dieu et admis.

Griffon, 3, attaqué rue Garibaldi, près de la Part-Dieu, par une bande d'apaches, a reçu un coup de couteau à l'aisselle droite. Transporté et admis à l'Hôtel-Dieu.

Un fou dans un train. Hier matin, un peu avant neuf heures, le train express n° 59, venant de Tarare, venait de quitter la gare de Vaise pour gagner Perrache. Au moment où il s'engouffrait dans le tunnel de St-Irénée, le signal d'alarme retentit tout à coup et le convoi s'arrêta instantanément. Le chef de train courut en toute hâte vers le compartiment d'où venait l'appel. Il y trouva un voyageur seul, tremblant de tous ses membres, qui le supplia de le protéger contre des assassins qui voulaient l'empêcher d'aller voir le prince de Monaco. Le chef de train a accompagné le pauvre fou jusqu'à la gare de Perrache. C'est un nommé Grivel, âgé de quarante ans, originaire de la Loire.

La Santé publique. On a enregistré cette semaine, 155 décès. On en avait enregistré 144 la semaine précédente, et 148 pendant la période hebdomadaire de l'année 1904. Nous avons toujours à signaler, comme principales maladies régnantes, les affections des organes digestifs: embarras gastriques, entérites, affections des voies biliaires, icères.

Mouvement de la population du 21 au 27 juin 1905. Nombre de mariages contractés: 86. — divorces enregistrés: 10. — naissances légitimes: 132. — illégitimes: 38. — décès: 159. — mort-nés: 11.

LES SPORTS. Au vélodrome de la Tête-d'Or. La réunion organisée avec le concours de Piard et du nègre « Germain », a obtenu un légitime succès. Voici les résultats: Handicap régional professionnel. — 1.000 mètres. 1. Berthet, 25"; 2. Néron, 35; 3. Gazel, 35. — Temps, 1.16" 3/5.

Challenge du Sud-Est (amateurs). — 1.000 mètres. 1<sup>re</sup> série. — 1. Hivert, E. G.; 2. Allard, C. D. T. 2<sup>e</sup> série. — 1. Michel, V. G.; 2. Temporel, E. J. C. 3<sup>e</sup> série. — 1. Soubeirat V. C.; 2. Vidas; 3. Villeneuve (déclassé). 4<sup>e</sup> série. — 1. Guépe, V. G.; 2. Crubly, E. C. Finale. — 1. Michel Benoit, V. G.; 2. Soubeirat, V. G.; 3. Ayvert, E. C.; 4. Guépe, V. G.

Le Vélo-Griffon conserve le Challenge. Internat onale professionnels. — 1.000 mètres. 1<sup>re</sup> série. — 1. Piard; 2. Nedej. 2<sup>e</sup> série. — 1. Lagarde; 2. Lequatre. 3<sup>e</sup> série. — 1. Néron; 2. Agertier. 4<sup>e</sup> série. — 1. Berthet; 2. Troillet. 1<sup>re</sup> 1/2 finale. — 1. Piard; 2. Berthet. 2<sup>e</sup> 1/2 finale. — 1. Lagarde; 2. Troillet. Finale. — 1. Lagarde; 2. Berthet; 3. Troillet; 4. Piard. Temps: 2'17" 2/5.

Tandems. 1.000 mètres. 1<sup>re</sup> série. — 1. Piard-Germain; 2. Néron-Gazel. 2<sup>e</sup> série. — 1. Lagarde-Berthet; 2. Troillet-Besson. Finale. — 1. Lagarde-Berthet; 2. Piard-Germain; 3. Troillet-Besson.

Amateurs, 50 kilomètres avec entraîneurs humains. 1<sup>er</sup> Michel Benoit V.-G. 2<sup>e</sup> Guiraud C.-D.-T. 3<sup>e</sup> Temporel E.-C. Temps: 1 h. 10'35". Superbe course de Guiraud qui, sans entraîneurs se classe à moins d'un tour du premier.

DERNIERE HEURE. LA QUESTION MAROCAINE. Tanger, 2 juillet. M. le comte de Saint-Aulair, administrateur de l'ambassade française, se prépare à partir pour Paris, pour s'entretenir avec M. Rouvier.

LES VOYAGES MINISTÉRIELS. M. Bienvenu-Martin à Lille. Lille, 2 juillet. M. Bienvenu-Martin, ministre de l'instruction publique, est arrivé à midi à Lille pour assister à la fête du vingtième anniversaire de la fondation de l'Union française de la jeunesse.

LES GREVES DE VILLEFRANCHE. Chez les ouvriers maçons et similaires. Villefranche, 2 juillet. On s'attendait à une prochaine solution de la grève des maçons. Il n'en est rien. Messieurs les patrons n'ont pas voulu encore entrer en pourparlers avec leurs ouvriers.

LES GREVES DE VILLEFRANCHE. Les grévistes sont donc décidés à opposer la résistance la plus vive. Ils engagent leurs camarades maçons des autres villes à ne pas venir à Villefranche jusqu'à ce qu'une note émanant du Comité de la grève annonce que le conflit est terminé.

LES GREVES DE VILLEFRANCHE. Les grévistes maçons ont tenu une réunion aujourd'hui. Ils ont voté l'ordre du jour suivant: « Les ouvriers maçons et similaires réunis en assemblée générale, après avoir entendu divers camarades sur la marche à suivre et sur celle à suivre, félicitent leur comité pour l'attitude qu'il a eue, et déclarent énergiquement les piques lancées qui en faisant tort à leurs camarades, se font tort à eux-mêmes. »

LES GREVES DE VILLEFRANCHE. On s'attendait à une prochaine solution de la grève des maçons. Il n'en est rien. Messieurs les patrons n'ont pas voulu encore entrer en pourparlers avec leurs ouvriers.

LES GREVES DE VILLEFRANCHE. Cette situation déplorable ne peut se prolonger indéfiniment. La conciliation s'impose à bref délai. Il est absolument nécessaire que de part et d'autre, ouvriers et patrons, on arrive à s'entendre.

LES GREVES DE VILLEFRANCHE. On s'attendait à une prochaine solution de la grève des maçons. Il n'en est rien. Messieurs les patrons n'ont pas voulu encore entrer en pourparlers avec leurs ouvriers.

LES GREVES DE VILLEFRANCHE. Cette situation déplorable ne peut se prolonger indéfiniment. La conciliation s'impose à bref délai. Il est absolument nécessaire que de part et d'autre, ouvriers et patrons, on arrive à s'entendre.

LES GREVES DE VILLEFRANCHE. On s'attendait à une prochaine solution de la grève des maçons. Il n'en est rien. Messieurs les patrons n'ont pas voulu encore entrer en pourparlers avec leurs ouvriers.

LES GREVES DE VILLEFRANCHE. Cette situation déplorable ne peut se prolonger indéfiniment. La conciliation s'impose à bref délai. Il est absolument nécessaire que de part et d'autre, ouvriers et patrons, on arrive à s'entendre.

LES GREVES DE VILLEFRANCHE. On s'attendait à une prochaine solution de la grève des maçons. Il n'en est rien. Messieurs les patrons n'ont pas voulu encore entrer en pourparlers avec leurs ouvriers.

LES GREVES DE VILLEFRANCHE. Cette situation déplorable ne peut se prolonger indéfiniment. La conciliation s'impose à bref délai. Il est absolument nécessaire que de part et d'autre, ouvriers et patrons, on arrive à s'entendre.

LES GREVES DE VILLEFRANCHE. On s'attendait à une prochaine solution de la grève des maçons. Il n'en est rien. Messieurs les patrons n'ont pas voulu encore entrer en pourparlers avec leurs ouvriers.

LA GREVE DES PRUD'HOMMES. Paris, 2 juillet. Quarante-six conseillers prud'hommes ouvriers — sur soixante-neuf que compte le département de la Seine — ont, en une réunion tenue à la Bourse du Travail, décidé de démissionner.

LA GREVE DES PRUD'HOMMES. Plusieurs autres conseillers ont manifesté l'intention de suivre l'exemple de leurs collègues. A l'heure actuelle, le conseil des méfaits est tout entier démissionnaire, et dans les trois autres conseils, il y a une forte majorité en faveur de la grève.

Tribune Syndicale. Nous prions les organisations syndicales de nous faire parvenir leurs communications de sept à huit heures du soir, de préférence.

Fédération des syndicats ouvriers du Rhône. — Réunion de la commission de contrôle lundi 3 juillet à huit heures et demie. Bourse du travail.

Comité d'action syndicale des ouvriers coiffeurs du 3<sup>e</sup> arrondissement. — La conférence du citoyen A. Bodin, sur le repos hebdomadaire aura lieu mardi 4 juillet, à neuf heures un quart, salle des nouveautés, 14, rue Moncey, café Ronjot. La conférence sera contradictoire. Les dames seront admises. Tous les ouvriers et patrons sont priés de se rendre dimanche à quatre heures, café Radraux, 3, cours Gambetta, pour vérifier les fermetures à quatre heures.

Chambre syndicale des tailleurs d'habits. — Réunion générale des adhérents lundi, à 8 heures du soir, salle du Papier, rue Mercière, 62. Compte-rendu des conseillers prud'hommes.

Chambre syndicale des Emballeurs. — Réunion générale lundi 3 juillet, à 8 heures du soir, comptoir Tolozan.

Chambre syndicale des blanchisseurs. — Réunion générale lundi 3 juillet, à 8 heures du soir, Bourse du Travail, Urgence.

Chambre syndicale des cordonniers. — Les adhérents sont convoqués pour lundi 3 juillet, à 8 heures du soir.

Ordre du jour étant très important on est prié d'être exact. Le syndicat dans sa réunion du 24 juin, après avoir pris connaissance de la circulaire de l'Etoile de Lyon, a décidé d'envoyer ses communications et invite tous ses adhérents à lire ledit journal.

Chambre syndicale ouvrière de la bijouterie lyonnaise. — Ordre du jour: Le conseil du Syndicat de la bijouterie lyonnaise réuni le vendredi 23 juin, proteste contre la mesure arbitraire qui a été prise contre le mouvement de trahison ouvrière contre notre camarade Garnery, conseiller prud'homme, secrétaire de la Fédération de la bijouterie pour l'indigne crime de ne pas avoir voulu acclamer le XIII<sup>e</sup> des « Alfonso » de toutes les Espagnes.

Protestation. — Des ouvriers orfèvres et bijoutiers syndiqués, considérant qu'en prêtant son concours et son appui à la Chambre syndicale patronale à l'occasion de la distribution de prix, la 13<sup>e</sup> société de secours mutuels s'est départie de la plus élémentaire neutralité, que ceci n'est qu'une manœuvre dirigée contre les syndicats, que cela est d'autant plus regrettable que l'on avait donné l'assurance que cette distribution n'aurait pas avec son concours engagé tous les syndicats à s'abstenir d'assister à cette cérémonie et invitent les bureaux syndicaux à protester immédiatement auprès de la 13<sup>e</sup>.

Un groupe d'orfèvres et de bijoutiers et de socialistes syndiqués. — Par suite de l'annulation votée par l'assemblée générale du 20 juin, annulant qui commence le 1<sup>er</sup> juillet pour prendre fin le

1<sup>er</sup> octobre, les camarades rayés par défaut de paiement pourront faire partie de nouveau du groupement. Ils pourront se faire inscrire aux réunions hebdomadaires du bureau, mardi. Mardi, séance de bureau.

Syndicat des ouvriers cordonniers sous-mun de commanda. — Le syndicat rappelle à la corporation que la maison Alzabert et Leche est toujours à l'index et invite les ouvriers conscients à ne pas s'y présenter, car cette maison a porté préjudice à nos collègues en faisant circuler la liste de ses ouvriers, ce qui a forcé ceux-ci au chômage. Il invite en outre tous les syndiqués à assister à la réunion qui aura lieu le lundi 3 juillet, à huit heures, à la Bourse du Travail.

Syndicat des navigateurs et journaliers. — Aujourd'hui lundi, 3 juillet, à 8 heures 1/2 du soir, Bourse du Travail, réunion de la commission de la grève et du nouveau conseil d'administration, ainsi que des deux Commissions de contrôle de la grève et du syndicat. Mardi 4 juillet, à 8 h. 1/2 du soir, réunion ordinaire du Syndicat à la Bourse du Travail, n° 15.

Funérailles d'Aujourd'hui. PREMIER ARRONDISSEMENT. Néant. DEUXIEME ARRONDISSEMENT. François Marsanne, négociant, 57 a., 54, r. Centrale, 9 h.; Antoinette Collard, 54 a., Charité, 3 h.

TROISIEME ARRONDISSEMENT. Antoinette Labatry, 4 m., 29, r. Caumont, 1 h.; Antoine Desrozier, propriétaire, 74 a., 180, r. de Genas, 3 h.

QUATRIEME ARRONDISSEMENT. Nizier Cottarel, 81 a., 10, r. Perron, 5 h.

CINQUIEME ARRONDISSEMENT. Marie Thibaudier, 77 a., 14 chemin des Grenouilles, 8 h.

SIXIEME ARRONDISSEMENT. Hélène Pibault, 13 m., 134, rue Vendôme, 10 h.; Bernardino Bonin, 15 a., 26 bis, r. Duchesne, 3 h.; Jeanne Mestrallet, piqueuse, 46 a., 28, rue Notre-Dame, 5 h.

NOTRE CONCOURS. Le Concours des Coquilles. Il est rare de ne pas trouver de coquilles dans un journal, quel qu'il soit. Nous allons faire servir les coquilles à un concours tout au moins nouveau, sinon original:

Le Concours des Coquilles. Durant dix jours, nous publierons dix noms d'hommes politiques. Les lettres de ces noms seront en italiques. Elles se trouveront séparées et répandues, dans leur ordre, sur toute l'étendue des trois premières pages du journal, au cours des articles.

Chaque lettre du nom à découvrir constituera une coquille dans le mot où elle se trouvera. Notre concours consiste donc à découvrir, chaque jour, le nom choisi et à indiquer les endroits — telle page, telle colonne, telle ligne, tel mot — où se trouvent les mots qui le composent.

On doit envoyer les dix solutions à la fois, sous enveloppe fermée, avec cette seule mention: concours des coquilles. Tous les envois seront ouverts et examinés en même temps.

Nous offrons dix prix pour les premiers lecteurs qui auront trouvé les dix solutions. Voici les prix: 1<sup>er</sup> Une somme de 50 francs en espèces. 2<sup>e</sup> Une montre en argent remontoir 18 lignes, rubis et cuvette. 3<sup>e</sup> Idem. 4<sup>e</sup> Idem. 5<sup>e</sup> 25 francs en espèces. 6<sup>e</sup> 25 francs en espèces. 7<sup>e</sup> Une montre en acier oxydé, remontoir garanti. 8<sup>e</sup> Idem. 9<sup>e</sup> Un couvert ruolz argenté. 10<sup>e</sup> Dix cartes postales photographique et une carte album.

Cela ne vaut pas les trois lots de un million de la Loterie de la Presse. Nous croyons néanmoins que l'originalité de notre concours intéressera nos lecteurs autant que nos prix.

Notre concours a commencé dès le premier numéro. Lecteurs, cherchez tous ces noms, ils sont bien connus de vous.

Le gérant: PÉTRUS SAVINEL. Imprimerie de l'Etoile de Lyon, 25, rue Lalande.

Le journal L'Etoile de Lyon est composé et imprimé par des équipes d'ouvriers syndiqués.

Nos Primes. A NOS ABONNÉS D'UN AN. Nous offrons gratuitement à tout abonné d'un an: Une Montre de Dame ou une Montre d'Homme (remontoir) EN ARGENT dont la valeur commerciale est certainement supérieure à 20 francs.

L'abonnement est ainsi plus que complètement remboursé. Nous ne nous imposons ce sacrifice que pour nos mille premiers abonnés.

A NOS ABONNÉS DE SIX MOIS. Nous offrons, gratuitement, à tous nos abonnés de six mois, deux primes à choisir: 1<sup>o</sup> Dix cartes postales photographique. Il s'agit d'une prime très artistique, d'un travail photographique soigné, qui ne ressemble en rien à ce qui a été fait jusqu'à ce jour. Ces 10 cartes postales photographique valent six francs chez n'importe quel photographe de Lyon; 2<sup>o</sup> Un Couvert en ruolz argenté, d'une valeur commerciale de huit francs.

On le voit l'abonnement de six mois est aussi presque entièrement remboursé.

A NOS LECTEURS AU NUMÉRO. Contre 10 bons-primes consentis détachés du journal, nous offrons, gratuitement, à tous nos lecteurs au numéro: Un Portrait carte visite très artistique dont la valeur commerciale est certainement de deux francs.

NOS BONS DE RÉDUCTION. A tous nos lecteurs porteurs de 10 bons-primes consécutifs, nous offrons un Bon de réduction de 5 % sur le prix de marchandises achetées et dont le prix a été débattu avant la présentation du Bon.

A la suite de conventions intervenues entre l'Etoile et ces commerçants, nos Bons de réduction sont reçus chez: Un négociant tailleur; Un chapelier; Un marchand de chaussures; Un marchand de nouveautés; Un épicière; Un marchand de vins; Etc., etc.

Il n'est pas de ménage dépensant moins de trente francs par mois chez ces fournisseurs indispensables.

Nos Bons de réduction feront bénéficier à nos lecteurs largement plus que le prix du journal acheté au numéro, soit: 4 fr. 50 par mois.

PRIME SPÉCIALE. Moyennant 10 Bons-primes consécutifs et la somme de 10 francs, nous offrons, en prime spéciale Une Montre d'Homme en argent (marche garantie, remontoir) Cette montre, quoique moins belle et de moins de valeur que la montre offerte à nos abonnés, constitue une prime exceptionnelle que nul n'a pu offrir jusqu'à ce jour.

Le gérant: PÉTRUS SAVINEL. Imprimerie de l'Etoile de Lyon, 25, rue Lalande.

Le journal L'Etoile de Lyon est composé et imprimé par des équipes d'ouvriers syndiqués.

Le gérant: PÉTRUS SAVINEL. Imprimerie de l'Etoile de Lyon, 25, rue Lalande.

Le journal L'Etoile de Lyon est composé et imprimé par des équipes d'ouvriers syndiqués.

Le gérant: PÉTRUS SAVINEL. Imprimerie de l'Etoile de Lyon, 25, rue Lalande.

Le journal L'Etoile de Lyon est composé et imprimé par des équipes d'ouvriers syndiqués.

Le gérant: PÉTRUS SAVINEL. Imprimerie de l'Etoile de Lyon, 25, rue Lalande.

Le journal L'Etoile de Lyon est composé et imprimé par des équipes d'ouvriers syndiqués.

Le gérant: PÉTRUS SAVINEL. Imprimerie de l'Etoile de Lyon, 25, rue Lalande.

vie humaine! Je vais peut-être tuer un homme ou être tué par lui, je vais à coup sûr révéler à ce petit pied de Cendrillon que la coquette m'a fait voir dans sa fuite, parce que mon cigare s'est éteint et que ce drôle de Baptiste a oublié de mettre un briquet dans la poche de mon paletot.

« Oh! oui, la vie est étrange! Eh! mais, ajouta-t-il en changeant de ton, et en tirant de son gousset de gilet une montre dont la double boîte d'or portait un chiffre surmonté d'une couronne, je ne sais ce qui se passe en moi, cependant j'ai de fortes présomptions pour supposer que mon estomac crie famine. »

« Trois heures un quart, peste! cela n'est rien d'étonnant, et cette esquisse d'aventure ne m'a pas fait oublier les choses de la terre jusqu'au point de me nourrir uniquement d'espérance ou plutôt de rêveries amoureuses! »

« Heureusement qu'en m'intéressant le seul des portés des bals masqués, je ne me suis pas fermé l'accès de celles de la Maison d'Or ou du Café Anglais. Donc, j'ai fait et je vais souper. »

« Sur ce, le vicomte tournant l'angle de la rue Lafayette, se dirigea vers l'entrée du premier des deux restaurants, qu'il venait de nommer, et dont les ténèbres, brillamment éclairées, indiquaient que déjà la foule encombrait ses salons et ses cabinets. »

II. Les vicomtes de Pont-Aven. Olivier de Pont-Aven, que nous venons de mettre en scène au début de ce récit était un jeune homme de vingt-huit ans.

« Sa taille, moyenne, admirablement prise, dépassait au premier coup d'œil une force physique peu commune, comme sa démarche libre et dégagée, son pas assuré et ferme, annonçaient l'élasticité des membres et d'heureuses dispositions aux exercices du corps. »

Ses traits étaient fins et réguliers, son front haut, ombragé par une forêt de cheveux châtains, bouclés naturellement. Le nez était droit.

domino noir, s'empresant néanmoins de lui présenter une carte armoriée. — Je te réponds de tout! Viens, dit Marthe en prenant la main de son amie.

— Monsieur, fit-elle en saluant une dernière fois Olivier de Pont-Aven, merci encore! Nous allons maintenant contenter notre curiosité.

Le vicomte s'inclina, et Marthe entraînant le domino bleu, les deux femmes s'élancèrent gracieusement sur le tapis écarlate qui couvrait les marches des escaliers du théâtre.

Arrivée en face de la grande glace posée sur le palier du premier étage, Marthe s'arrêta pour ramener les plis de son capuchon et rentrer une bouche inouïement louchu et soyeux cheveux bruns.

Henriette se retourna vivement. D'un geste rapide elle envoya un dernier adieu au jeune homme resté immobile devant le bureau du contrôle.

Ce geste avait quelque chose de si gracieux, de si séduisant, qu'Olivier, sous l'empire d'une sorte d'influence magnétique fit un pas en avant, mais en ce moment, Marthe se retourna et, continuant sa marche, disparait dans un tournant à gauche.

Henriette, par ce geste si naturel à toutes les femmes, subit sa robe des deux mains et s'élança, légère comme un oiseau, à la poursuite de sa compagne.

Pas si promptement toutefois que le vicomte n'eût eu le temps d'apercevoir la naissance d'une délicieuse jambe fine et ronde comme celle d'une gazelle, une cheville mince et aristocratique, dont la chair blanche et rosée tenait le bleu diaphane d'un bas de soie à jour, un petit pied étroit et cambré à jour, dans un de ces coquets souliers de satin à talons Louis XV, dont Meyer a seul le secret.

Olivier obéit porta vivement la main droite à la poche de son pardessus, ouvrit avec précipitation un élégant portefeuille et en tira un louis en s'approchant du contrôle, comme s'il allait demander une entrée, mais par réflexion, il laissa retomber la pièce d'or dans le casier en cuir de Russie.

— Parbleu! murmura-t-il, j'allais, je crois, me laisser prendre à la coquette rutilante de ce petit masque.

« Quelle naïveté! si demain j'échange un coup d'œil en une balle de pistolet avec un de ces pierrres débauchés, il est probable que ce sera ce Pont-Aven de deux divinités du quartier Dard.

« Qui peut aller au bal de l'Opéra à pareille heure et dans un cavalier, si ce n'est deux éternelles aventures ou deux femmes se rendant à un rendez-vous avec le numéro d'une loge dans leur gant? Or, les grandes dames n'ont pas l'habitude des escapades du carnaval.

« Cependant, cette crainte, cette émotion, ce trouble qu'elle témoignait au moment de pénétrer dans cette boîte, tout cela ne dénotait pas une grande habitude du monde, des plaisirs faciles, — mais me demander ma carte, ce geste si assez leste et tout à fait dans les habitudes des Madeleines non encore répudiées.

« Et cependant, ces deux femmes, j'en suis certain.

« Le timbre de la voix est trop frais, la démarche trop vive et trop coquette pour en pouvoir douter.

« Sont-elles jolies? ma foi j'en jurerais presque — quoique je n'aie pu seulement deviner la couleur de leurs prunelles, tant elles étaient soigneusement emmitouflées dans leurs capuchons, leurs lours et leurs dentelles!

« Diable! en y réfléchissant, ceci est une circonstance atténuante, continua-t-il en descendant les marches du péristyle et en s'arrêtant pendant quelques secondes à l'endroit désert, alors qu'il dansaient tout à l'heure les pierrres avinées.

« Après tout, duchesses ou pécheresses, lys sans tache, ou faciles camélias, ce sont des femmes, et j'ai vu comme je devais le faire.

« Je ne les reverrai peut-être jamais, et quant à ces masques insolents, s'ils viennent me rendre visite, m'obliger à les apprendre à leurs dépens que j'ai le poignet solide et le coup d'œil juste.

« Quel bizarre et invraisemblable enchantement que celui des circonstances de la

Mademoiselle La Ruine

Par Ernest CAPENDU

Ton désir de connaître le bal de l'Opéra s'est-il donc évanoui?

— Le ciel me punit de ma curiosité. Oh! Marthe! Marthe, pourquoi sommes-nous ici?

— Mon Dieu, à l'entendre, on croirait que la colère céleste va se déchaîner sur nos têtes! Pour avoir fait la rencontre de quelques pierrres ivres! Tu en verras bien d'autres dans la salle!

— Mais, tu oublies ce jeune homme qui, pour nous, va peut-être se battre demain!

— Cela est vrai! je n'y songeais plus fit Marthe étourdiement. Pauvre garçon; nous ne pouvons pas souffrir qu'il risque sa vie pour un acte de complaisance. Attends, je vais lui parler.

Et, se retournant vers Olivier qui, pendant cet aparté des deux femmes, les contemplait en cherchant à deviner les formes que lui cachaient ces horribles sacs appelés domino.

— Monsieur, continua-t-elle, avant de nous séparer, nous avons tout à la fois des remerciements et des prières à vous adresser.

— Je suis à vos ordres, mesdames.

— Promettez-moi donc que cette désagréable aventure n'aura pas de suites fâcheuses.

— Je ne suis pas le maître de vous faire une telle promesse.

— Oh! monsieur, s'écria le domino bleu, d'une voix émue et suppliante, songez que si vos arrivait malheur, nous en serions la cause! Mon Dieu! que je naudis la curio-

sité fatale qui nous a entraînés! Ce bal, je ne veux pas le voir.

— Je vous en prie, à mon tour, n'exagérez pas vos craintes. Aucun péril ne me menace. Il est probable qu'à leur réveil, les drôles qui vous insultaient souffriront tous leurs torts. N'abandonnez-les pas d'un plaisir que, sans doute, vous avez mérité depuis longtemps!

En disant ces mots, Olivier pressait dans les siennes une petite main, admirablement gantée, que le domino bleu lui abandonnait sans trop s'en apercevoir.

— Oh! ce n'est point un plaisir! répondit la jeune femme en s'éloignant un peu et en retirant sa main.

— Ce n'est que la curiosité! continua sa compagne, et vous avouerez, monsieur, que c'est là un péché bien pardonnable.

— D'autant plus, mesdames, qu'il emporte avec lui sa punition. Je suis convaincu qu'à peine entrés dans ce prétendu temple du plaisir, vous regretterez d'en avoir franchi le seuil.

Les bals de l'Opéra vivent sur une vieille réputation d'intrigues spirituelles et d'aventures galantes, qui sont, hélas! bien loin de nous.

A chaque pas, vous vous trouverez pressées, coudoyées, interpellées par des gens que vous ne voudriez pas même recevoir dans votre antichambre.

— Mais je m'arrête. Je ne veux pas que vous puissiez m'accuser d'une peinture exagérée. Il est trois heures passées, le bal est à l'apogée de sa splendeur; entrez, mesdames! vous jugerez par vous-mêmes!

— Soit, monsieur, fit tout à coup la jeune femme qui

**40 ANS DE SUCCÈS! - EMPLATRE BARBERON**

Les topiques, les vésicatoires, les thapsias et la teinture d'iode forment des gonfles ou phlyctènes qu'il faut panser. Ils provoquent la fièvre, fatiguent la vessie et obligent à garder la chambre. Leur action est de quelques jours seulement, et pour qu'elle soit décisive il faut les renouveler souvent.

Au contraire, l'emplâtre Barberon, préparé à la résine cuite de sapin de Norvège, est d'une efficacité parfaite tout en ne provoquant aucune irritation, ne forme aucune gonfle, n'engendre pas la fièvre et n'exige aucun pansement. Il permet de sortir, de travailler et de ne rien changer à ses habitudes, s'emploie en toutes saisons. Il est très efficace contre la paralysie, la goutte, les rhumatismes, maladies de foie, coups, foulures, rhumes, fluxions de poitrine, asthmes.

L'appliquer :  
**Sur l'endroit malade**, pour paralysie, goutte, rhumatisme, point de côté, maladie de la foie et tous les points douloureux.  
**Sur la poitrine**, pour toux, rhumes, fluxions de poitrine, asthmes, catarrhes.

**Sur le ventre**, pour diarrhées, dérangements de corps et coliques.  
**Sur le creux de l'estomac**, pour maux d'estomac, mauvais digestions, dyspepsie.

Suivant la grandeur des emplâtres, les prix sont de 1 fr., 1 fr. 50, 2 fr., 2 fr. 50.

Des emplâtres de 0 fr. 60 sont préparés spécialement pour enfants contre la Coqueluche, Toux de Rougeoles, Rhumes, Vers et Diarrhée de leur âge.

Exiger la marque le COQ, la signature en trois couleurs (vert, bleu, rouge) et refuser tout emplâtre vendu au rabais.

Adressez les demandes à la fabrique, chez M. BARBERON, 35, chemin de Saint-Romain, Lyon-Monplaisir (Rhône).

Envoyez francs dans toute la France contre timbres et mandat — Tenir dans toutes les Pharmacies

**QUINA des Gourmets AUX VINS FRANÇAIS CHABLY**

HORS CONCOURS  
 Expert du Jury  
 aux Expositions Universelles de Lyon 1894 et Paris 1900

Vente en Gros : C. DESPLAÇE, Lyon  
 Envoi franco gare destinataire par 4 lit., contre mand.-poste de 12 fr.

**DISTILLERIE BAILLY Frères et C<sup>ie</sup> à Ornans (Doubs)**

**CHARLES KEMPGEN, AGENT GÉNÉRAL**  
 LYON - 53, rue Franklin, 53 - LYON

L'ABSINTHE BAILLY est, de l'avis de tous les bons dégustateurs, la meilleure de toutes.

**ÉLÉGANTS! N'achetez pas vos VÊTEMENTS avant d'avoir visité l'EXPOSITION du TAILLEUR PAUVRE LYON**

66, cours de la Liberté, angle rue Bassin-du-Port-au-Bois

car vous reconnaîtrez que c'est la seule maison pouvant vous livrer au prix incroyable de **29 50** un superbe habillement en draperies derniers genres, et irréprochable comme coupe et solidité.

LE BON TAILLEUR, fabricant du vêtement sur mesure à bon marché, n'a que deux maisons Lyon et Marseille. Ceux qui cherchent vainement à l'imiter, et ils sont nombreux, ne sont que de faux concurrents contre lesquels les acheteurs doivent être mis en garde.

LES MAGASINS SONT FERMÉS LES DIMANCHES ET FÊTES A MIDI

**GENTIANE FRANÇAISE**



**APERITIF** RAFFRAICHISSANT, HYGIÉNIQUE  
 Exiger la bouteille  
 Vente en gros : C. DESPLAÇE, LYON

**BULLETIN D'ABONNEMENT**

Je soussigné \_\_\_\_\_  
 demeurant à \_\_\_\_\_ rue \_\_\_\_\_ N° \_\_\_\_\_  
 déclare souscrire un abonnement de \_\_\_\_\_  
 à "L'Étoile" à partir du \_\_\_\_\_  
 Ci-joint le montant en un mandat poste.  
 (Signature)

Détacher ce bulletin et l'adresser à M. le Directeur de "L'Étoile", 25, rue Lanterne, à Lyon.

**GUÉRISON RADICALE**

**MAUX DE JAMBES**

Plaies Variqueuses

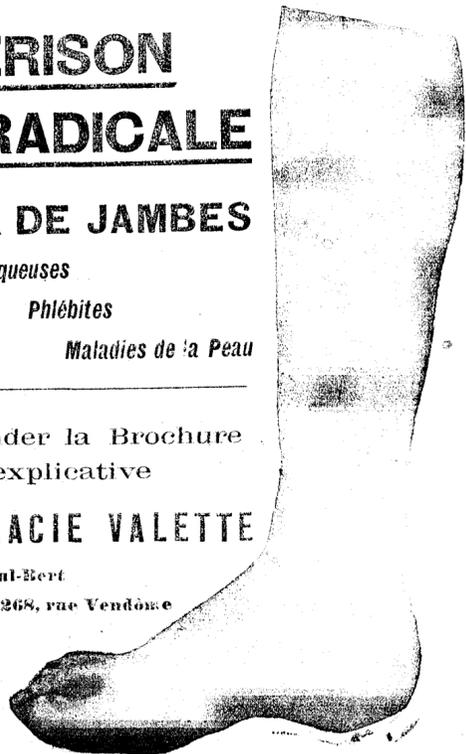
Phlébites

Maladies de la Peau

Demander la Brochure explicative

**PHARMACIE VALETTE**

38, Rue Paul-Bert  
 et 268, rue Vendôme



**IMPRIMERIE DE "L'ÉTOILE"**  
 25, Rue Lanterne, 25 - LYON

**TYPOGRAPHIE ♦ LITHOGRAPHIE ♦ GRAVURE**  
 IMPRIMÉS EN TOUS GENRES, LABEURS, AFFICHES & JOURNAUX

Adresse Télégraphique : **ÉTOILE-LYON**

LIVRAISON RAPIDE - TRAVAIL SOIGNÉ

Téléphone : 34-77

**FABRIQUE DE BACHES, TENTES, STORES**

LOCATION et ABONNEMENT de BACHES et TENTES  
 BACHES et TENTES D'OCCASION  
 Stores bois, Stores toiles, Velums et Rideaux  
 Ombrelles et Capotes pour Voitures et Automobiles

Téléphone 5-75 **ROCHE & C<sup>ie</sup>** Téléphone 5-75  
 LYON - 269, 271 et 273, Avenue de Saxe - LYON

Fonderie Lyonnaise de Caractères  
 Machines et Fournitures d'imprimerie

**Jules BLANCHOD**  
 INGÉNIEUR

**BUREAUX & USINE**  
 58, Rue St-Michel, 58  
 LYON

Fournisseur de l' "Etoile de Lyon"

Voulez-vous vraiment Rire dans toutes vos Fêtes?...

PRENEZ COMME NUMÉRO

**Le Cinéorama**  
 CINÉMATOGRAPHE GÉANT

UNE HEURE de spectacle avec 1.000 MÈTRES de Pellicules

**30 Francs SEULEMENT**

S'adresser  
 201, rue Vendôme  
 LYON

**AUX GRANDS MAUX LES GRANDS REMÈDES**



De grandes et précieuses découvertes viennent d'être faites!!!  
 La terrible infirmité que l'on appelle la hernie dont nous allons nous entretenir plus longuement à la fin de cet article, et bien d'autres affections, telles que le Rhumatisme, les Maux d'Estomac, la Neurasthénie, l'Impuissance génitale, l'Anémie, la Chlorose chez la jeune femme sont aujourd'hui obligés de reculer devant les nouveaux appareils électriques inventés par M. J. GLASER, Spécialiste à Courbevoie (Seine).

C'est une marche à grands pas vers l'idéal de la Thérapéutique qu'il vient de faire. Par d'ingénieuses combinaisons, M. GLASER vient de concevoir un appareil électrique. C'est un véritable vêtement que l'on peut définir un Maillet Caleçon.

Le merveilleux résultat obtenu par M. GLASER, est de faire parcourir aux courants tout le corps du malade. Il n'y a plus d'illusion à se faire à ce sujet; grâce à ses patientes recherches « l'Electro-Fluide » envahit d'une façon douce et bienfaisante tout l'organisme, et cet Electro-Vêtement (ainsi doit-on l'appeler désormais) apporte aux Épuisés, à tous les malheureux las de la Vie, aux impuissants, une nouvelle ardeur, une force virile, et de nouveau florissante!!!

Avoir recours à cet Electro-Vêtement, c'est retrouver la Vie, c'est repulser des Forces nouvelles. Qui ne connaît le célèbre tableau de Raphaël représentant l'Archange Saint-Michel qui terrasse Satan??? Armé de son glaive vengeur, l'Archange chasse du ciel, le roi des anges déchus!!!

Ainsi la Fée Electricité armée de ses rayons quasi-divins, chasse le mal, le pourchasse, allant le fouailler jusqu'au fond de l'organisme.

An bout de quelques séances, et d'applications d'appareils GLASER, le bien-être succède au douloureux état du malade, qu'il soit Rhumatisme, Affaibli, atteint de Lumbagos douloureux, de Névralgies Sciatiques, de Maux de reins, etc., etc... Il se trouvera immédiatement soulagé. Nous rajoutons que le mal enrayé est chassé entièrement du corps, sans souffrances et surtout sans brûlures.

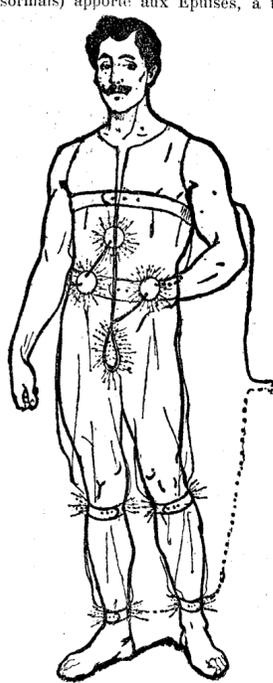
Nous allons parler maintenant dans cet alinéa, du Bandage-Herniaire de M. GLASER, à Courbevoie, 120, rue Saint-Denis (Seine).

Ces merveilleux Bandages, nos lecteurs le savent déjà, ont délivré de leurs souffrances nombre de malheureux atteints de cette infirmité qu'on appelle la Hernie! Par les mêmes dispositions, aussi ingénieuses que celles que nous avons décrites précédemment, M. GLASER a adopté l'Electricité et ses Bandages. Ceux-ci restent toujours le Bandage sans ressort, modèle par excellence, aucun autre ne pouvant se maintenir au même rang, car il a pour devise : « Je maintiens les Hernies les plus volumineuses, je les terrasse et les guéris ».

Nous pouvons l'affirmer hautement, ce Bandage sans ressort avec son application de l'Electricité, est le dernier mot de la Science, car en plus de l'action bienfaisante du Bandage, l'Electricité contractant les anneaux vient resserrer leurs fibres et rendre aux muscles abdominaux, leur tonicité perdue.

Demandez l'intéressante brochure au sujet des Maladies guéries par l'Electricité appliquée par les nouveaux APPAREILS GLASER

S'adresser à : **M. J. GLASER, inventeur, à Courbevoie, 120, rue Saint-Denis (Seine), qui vous l'enverra gratis et franco.**



**LA MUTUALITÉ**

bien comprise et bien pratiquée  
**PRÉVOIT TOUS LES BESOINS**

A la suite d'un accord entre l'Étoile et une société mutuelle importante, nos lecteurs peuvent, moyennant un versement mensuel de cinq francs, se constituer en douze ans

- UN CAPITAL OU UNE RETRAITE
- En même temps ils s'assurent
- Une Indemnité journalière en cas de maladie
- Un Secours quotidien en cas de chômage
- Un Prêt d'argent en cas de gêne

Contrairement à ce qui a été fait jusqu'à ce jour : Il n'y a aucun droit d'admission à payer d'avance et les versements effectués, quels que soient leur nombre et leur importance, ne sont jamais perdus. En cas de décès, les héritiers du souscripteur bénéficient des versements effectués augmentés des bénéfices réalisés.

Ce système mutualiste a obtenu du gouvernement une médaille d'or tout récemment.

Pour tous renseignements, s'adresser ou écrire à M. le Directeur de l'Étoile qui, tous les jours, recevra à ce sujet, de 10 heures à 11 heures, le dimanche compris.